



Site Internet : <https://billardcd57.sportsregions.fr>)

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la MOSELLE MAGNY LE 28 Aout 2020

Clubs présents: Algrange; Hagondange; Knutange; Thionville; St Avold; Florange; Magny

Excusés : Sarreguemines; Audun Villerupt; Courcelles

Non Excusés : Ban St Martin ; Metz ; Moyeuve ; Petite Rosselle; Gandrange

Invité : Francis RICHARD président de la Ligue GEST

Avec 7 clubs de représentés sur 15 possibles, le quorum n'est pas atteint. Mais tous les représentants des clubs présents ont opté à l'unanimité que la séance se poursuive tout de même, afin d'éviter un deuxième rassemblement dans des circonstances difficile dû au COVID19.

La séance débute à 19h30

1. Prise de parole du Président du Club.

Mr A. SACRISTANI, Président du club de Magny, nous souhaite la bienvenue pour cette Assemblée Général qui se déroule cette année dans son club de MAGNY. Il nous fait part des difficultés pour reprendre l'entraînement avec toutes les règles sanitaires obligatoires, nécessaires pour enrayer la pandémie actuelle.

2. Mot du Président du Département

Le Président prend la parole et ouvre la séance par une minute de silence en mémoire de nos chers disparus durant cette saison.

Il remercie le club de Magny d'accueillir cette 37^{ème} Assemblée Générale et les clubs qui font toujours l'effort d'être présents.

Il remercie également Francis RICHARD, Président de la Ligue Grand-Est d'être parmi nous bien qu'il ait été prévenu tardivement.

Il n'y aura qu'un petit palmarès cette année.

Il nous fait un rappel du Ministère des Sports (*brochure envoyée à tous les clubs par la fédération*) sur les gestes barrières que tous les clubs devront faire respecter pour la reprise de notre sport. Il nous fait part également que nous allons entamer une saison bien «spéciale» et que nous mettons tout en œuvre pour un démarrage le plus normal possible. Il n'est pourtant pas exclu que si un nouveau confinement est nécessaire, la saison sera de nouveau avortée comme l'an passée.

3. Situation administrative

Le secrétaire prend la parole est nous fait part de son inquiétude de la baisse continue du nombre de licences dans notre Département : 258 adhérents pour cette saison avortée, soit 9 adhérents de moins que l'an passé. Une baisse continue depuis les cinq dernières saisons D'autant que cette année, la COVID 19 risque encore d'éloigner des joueurs de nos tables de billard.

(Voir tous les tableaux en Annexe)



Site Internet : <https://billardcd57.sportsregions.fr>)

4. Bilan financier

Au vu de cette saison particulière, il y a eu très peu de mouvement dans les comptes si ce n'est qu'une dépense pour l'achat des médailles et coupes pour le peu de Finales effectuées et en recette, la part Départementale des licences et les engagements pour les compétitions.

Et concernant ces engagements, étant donné que la compétition a dû être arrêtée beaucoup trop tôt, il a été décidé exceptionnellement de ne pas demander la part compétiteurs aux clubs pour cette saison.

5. Intervention des responsables sportifs

Il est à noter que tous les matchs saisis sur ffbsportif sont validés pour la moyenne de la nouvelle saison et que les quelques Finales qui ont pu être organisées, ont été retenues pour le palmarès 2019-2020.

PALMARES

Carambole

Cadre N3	RECCHIA Bruno	Champion Dép.	8 ^{eme} Ligue
Cadre R1	MEDDAHI Mohamed	Champion Dép.	4 ^{eme} Ligue
Bande N3	BELLINI Jacques	Champion Dép.	6 ^{eme} ligue
Bande R1	VADALA Gino	Champion Dép.	6 ^{eme} ligue
Bande R2	DE VRESSE Pierre	Champion Dép.	
3 Bandes N3	RECCHIA Bruno	Champion Dép.	
5 Quilles	DI LEO François	Champion Dép.	

PAR EQUIPE Libre GEST

D2	Hagondange
D3	Hagondange
D4	Magny

6. Election du nouveau Comité

Une seule demande nous est parvenue pour entrer dans le Comité Directeur : Pierre DE VRESSE de Magny
Voté à l'unanimité.

Tous les autres membres déjà au sein du Comité se sont réengagés pour un nouveau mandat.

FRANCK Pascal, est réélu Président du Comité à l'unanimité

7. divers

- Francis RICHARD, président de la Ligue GEST, prend la parole et nous signale qu'il ne briguera plus la présidence de la Ligue GEST mais restera dans le Comité Directeur.

Il nous informe que les subventions reçues cette année n'ont pas eu le temps d'être utilisées. La ligue GEST réfléchit pour son utilisation.

Avec la nouvelle organisation Gouvernementale pour les subventions (*disparition du CNDS au profit de l'ANS*), les demandes de subvention seront à faire directement à la fédération et non plus à l'organisme gouvernemental. Ce sera désormais à la Fédération de faire le dispatching de la somme obtenue pour toutes demandes qu'elle recevra.

La Ligue GEST n'a ainsi rien obtenu, rapport à son bilan financier soit disant « trop confortable »



Site Internet : <https://billardcd57.sportsregions.fr>)

- Dominique PARISOT demande d'où vient ce « matelas » confortable ?
Cet excédant vient du fait que le précédent Président de la Ligue réussissait à avoir, à chaque exercice, des subventions vis-à-vis de ses relations avec les Conseils Généraux et Régionaux et ne les utilisait que partiellement pour laisser grossir le compte en banque.

- Michael HAMMEN demande si une subvention peut être attribuée pour un TN ?
Non. Les subventions ne sont pas faites pour aider les clubs à organiser des tournois. Elles servent avant tout pour le développement du billard au travers d'actions telles que les formations, pour les Féminines, les jeunes et pour handisport.

- Roger REININGER demande à tous les clubs s'ils ont subi tout comme son club, un contrôle sanitaire des instances communales dans leurs locaux suite aux Covid 19. ?
Certains clubs ont également subi ces contrôles. Mais il est bien normal que les communes veillent à ce que les gestes barrières soient respectés dans les salles bien souvent fournies gratuitement.

- Michael HAMMEN demande qui a autorité pour intervenir si un joueur ou visiteur ne respecte pas les consignes sanitaires ?
Le directeur de jeu a tout pouvoir pour interdire le joueur de participer à la compétition ou de faire sortir le visiteur récalcitrant.

- Dominique POIROT : En attente du code sportif de la Ligue toujours en rédaction, nous signale un changement d'organisation pour les jeux par équipes GEST. Quelques points peuvent être avancés :
 - Pour les Vétérans : aucune inscription de joueur Master ou N1 n'est possible.
 - Pour le championnat par Equipe, ce sera aux 4 modes de jeu par tour (sf D4 -2 libre) : ce sera des équipes de 3 ou 4 joueurs un joueur est désigné pour jouer 2 matchs
 - D4** - maxi R3 libre ; R2 Bande et 3 bandes
 - D3** - maxi R1
 - D2** - maxi N3
 - D1** - dés 1 joueur classé 3.10

Le Président du CD57 clôt la séance à 20h30 par le traditionnel pot de l'amitié.

Le Secrétaire
Paul DAL CORTIVO

Le Président
Pascal FRANCK